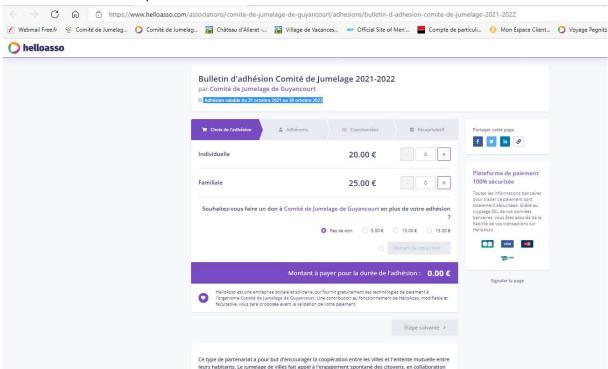
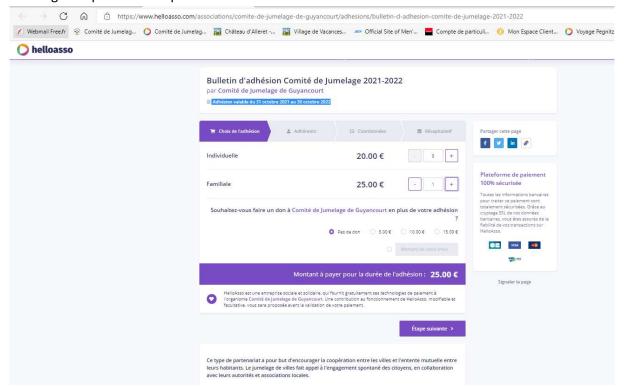
Adhésion au Jumelage par connexion à Helloasso.

L'adhésion au Jumelage peut se faire par paiement par carte bancaire sur le site Internet Helloasso. Quatre étapes successives vous permettront de configurer votre adhésion au Jumelage et vous passerez ensuite à son paiement par carte bancaire.

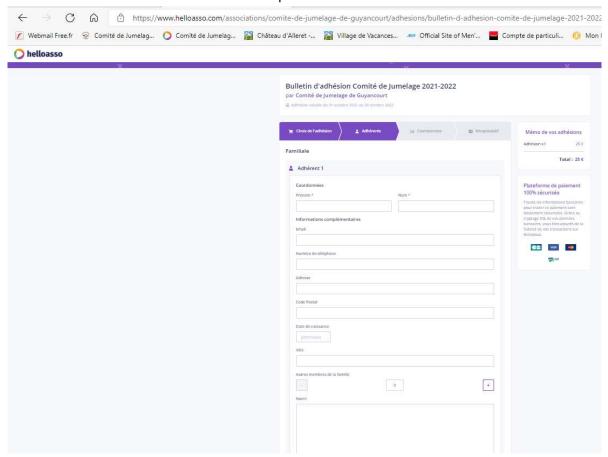
Voici l'écran de la 1ère étape :



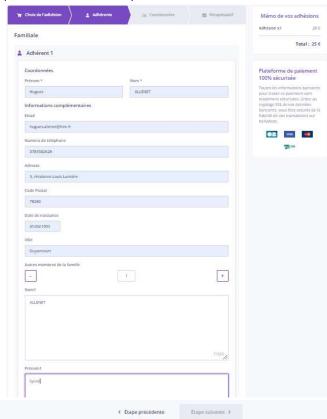
Choisissez le type d'adhésion (individuelle ou familiale). Vous pouvez aussi effectuer un don au Jumelage. Cliquez sur « Etape suivante > » :



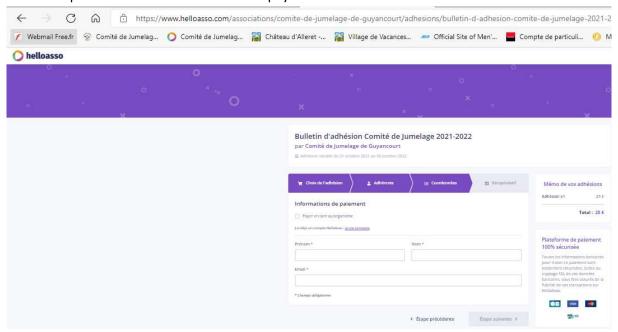
Vous arrivez alors sur la fenêtre de la 2ème étape :



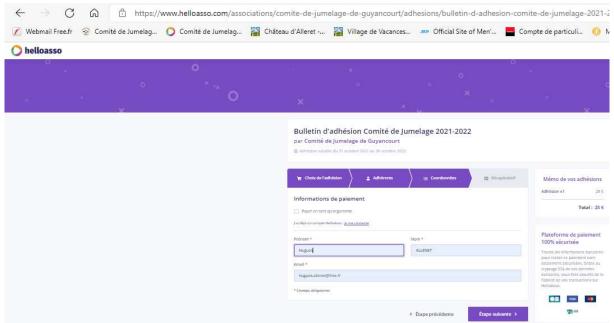
Entrez les informations sur les adhérents et cliquez ensuite sur « Etape suivante > » :



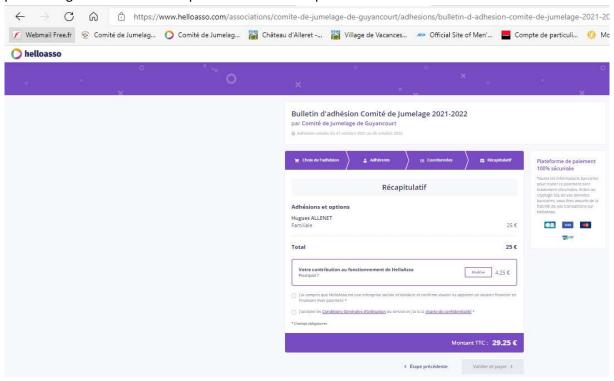
La $3^{\grave{\text{e}}^{\text{me}}}$ étape demande les coordonnées du payeur :



Entrez vos coordonnées et cliquez sur « Etape suivante > » :



La 4^{ème} étape permet d'ajouter un soutien financier à Helloasso dont le montant est par défaut un pourcentage de l'adhésion. Cliquez sur « Modifier » pour l'enlever ou le modifier :



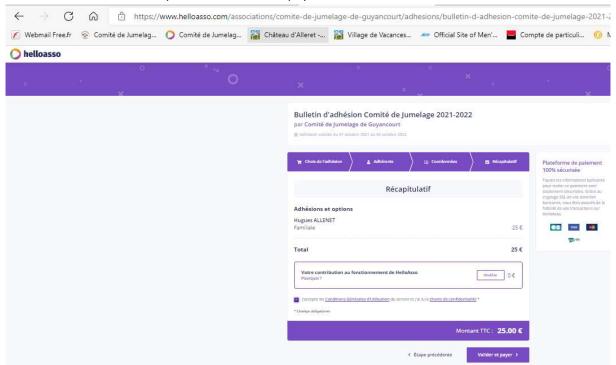
Voici la fenêtre où il nous est proposé de participer à hauteur de 4,60 euros. Nous pouvons cliquer sur « je ne souhaite pas soutenir Helloasso » :



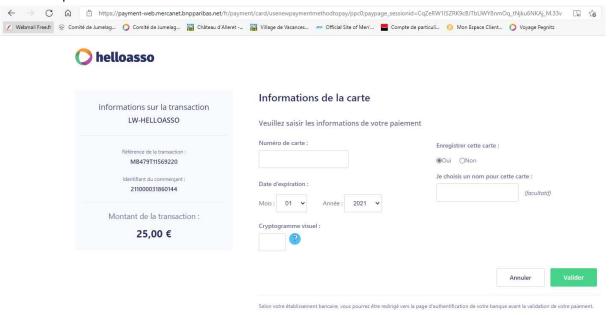
La modification est prise en compte :



Il faut cliquer ensuite sur « j'accepte les conditions générales d'Utilisation du service et j'ai lu la charte de confidentialité » puis sur « Valider et payer » :



Sur cette nouvelle fenêtre, entrez les infos de la carte et vous serez alors en paiement sécurisé avec votre banque.



Une fois le paiement exécuté, vous recevrez électroniquement votre attestation de paiement.